

Les députés adoptent Ubuntu et OpenOffice

Annoncé en novembre dernier, on en sait un peu plus sur le déploiement du libre dans l'informatique des députés français. 1.157 postes informatiques seront équipés, dès la prochaine législature, c'est-à-dire après le 17 juin 2007, date du second tour des élections législatives, de logiciels 'libres'.

Un appel d'offres a été lancé en janvier. On en connaît les vainqueurs. Précisément, les machines seront équipées du système d'exploitation Ubuntu dérivé de Linux. Cet OS se veut simple, accessible et ergonomique.

Firefox deviendra le navigateur officiel de l'Assemblée, Thunderbird sera utilisé pour la messagerie tandis qu'OpenOffice a été choisi comme suite bureautique.

C'est Linagora qui a été choisi pour prendre en charge le déploiement, en association avec Unilog. Mandriva, qui était également en compétition n'a pas été retenu.

Ce mouvement très symbolique vers le monde du logiciel 'libre' ne semble cependant pas dicté par une quelconque philosophie 'open source', mais bien par des considérations financières.

Dans son communiqué, l'Assemblée a en effet précisé qu'elle profitera de la gratuité de ces produits pour réaliser de « *substantielles économies* ». Aucune indication en revanche sur un éventuel budget de formation des députés et de leurs équipes? Mais selon l'étude commandée par l'Assemblée nationale, les économies sur les licences compensent de loin les frais de formation.

Cette percée du libre dans l'administration française est loin d'être une première. Après la gendarmerie nationale et la mairie de Paris, c'est le ministère de l'Agriculture et de la Pêche qui a fait récemment le choix du logiciel libre. La suite bureautique Office de Microsoft sera progressivement remplacée par OpenOffice.org.

Selon *Linux.org*, les 120 responsables du conseil des systèmes d'information (CSI) du Ministère avaient à choisir entre les deux applications. Ils ont opté pour la solution open source car ce choix respecte les préconisations du RGI (Référentiel Général d'Interopérabilité) qui impose des formats ouverts et correctement spécifiés. Ceci permet de faciliter les échanges entre services de l'Etat ainsi que l'archivage sur de longues durées.

L'opération nécessitera un plan de formation sur 3 ans et un investissement de 1,5 million d'euros, alors que le budget avancé par Microsoft dépasse les 2,5 millions d'euros (pour renouveler 15.000 licences).

Rappelons qu'en 2005, le ministère de l'Agriculture et de la Pêche a déjà abandonné pour ses serveurs informatiques Windows NT4 au profit Linux. Mandriva avait alors pris en charge la migration.